

Dakar, le 27 février 2023



COUR SUPRÊME

Le Premier président,

OBJET : Départ à la retraite.

Monsieur le Secrétaire général,

Admis à faire valoir mes droits à une pension de retraite, je quitte mes fonctions de Premier président de la Cour suprême à compter du 1^{er} décembre 2022.

Je voudrais à cette occasion rendre grâce au Tout-Puissant de m'avoir donné le privilège d'accéder à ces hautes fonctions mais aussi de présider aux destinées de notre réseau.

Je tiens à vous dire combien j'ai aimé et ai été marqué par nos moments d'échanges et de travail, aussi bien à Dakar, qu'à Gatineau, que lors des rencontres en visioconférence. En ces circonstances, j'ai pu apprécier la place et l'importance de notre réseau mais aussi votre compétence, votre bonne humeur communicative, votre sens de l'organisation.

Vous pourrez toujours compter sur mon successeur Monsieur Ciré Aly BA, homme très courtois et disponible. Avec ses qualités humaines et intellectuelles, il continuera la mission à la satisfaction de tous.

Bonne continuation à vous et je souhaite succès et réussite à notre réseau.



Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY

A

**Monsieur le Secrétaire général
du Réseau Francophone des Conseils supérieurs
de la Magistrature Francophone**

CANADA